

Que deviennent nos alternants ?

Pour répondre à cette question, chaque année, la CCI formation alternance mène l'enquête et interroge l'ensemble des alternants sortants, diplômés et non diplômés. L'objectif est d'évaluer l'insertion des jeunes, 9 mois après le passage de leur diplôme. En 2019, notre enquête a concerné 120 alternants issus de la promotion 2018, dont 109 sont diplômés. 110 alternants ont répondu à l'enquête (soit 92%).

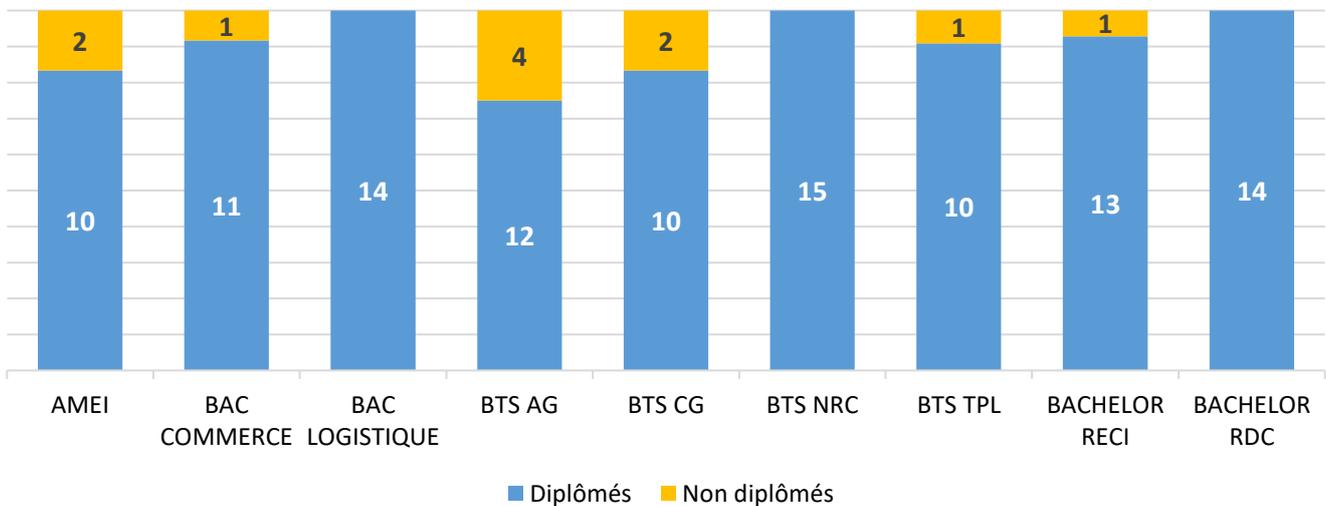
Les effectifs parfois faibles de certaines sections en alternance auxquels sont appliqués les critères de tris limitent la portée de certains éléments d'analyse.

 120
alternants

 109
diplômés

 110
réponses à l'enquête

Nombre de diplômés par section



Afin de faciliter la lecture des graphiques, les intitulés des sections ont été simplifiés. Un glossaire reprenant les appellations exactes ainsi que les secteurs d'activité est disponible en page 6 de ce document.

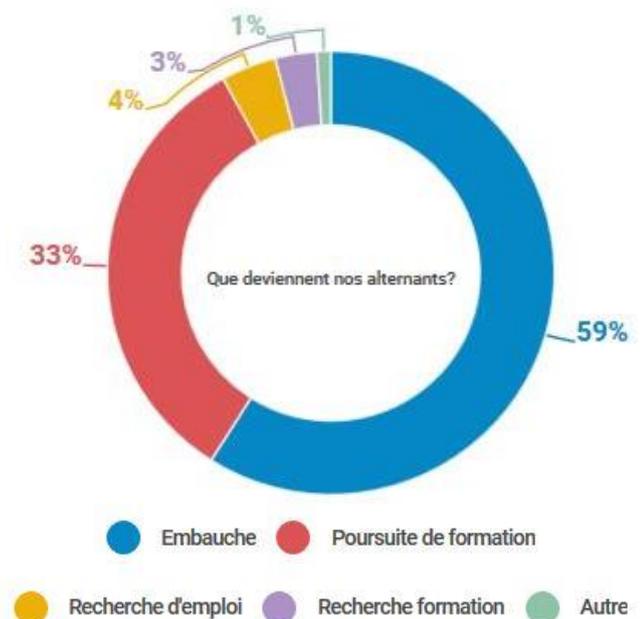
9 alternants sur 10 sont insérés 9 mois après leur sortie de formation

Toutes sections confondues, le taux d'insertion défini par les embauches et les poursuites de formation est de **92%**.

59% des anciens alternants sont en situation d'emploi, dont plus de la moitié en situation durable avec un contrat à durée indéterminée.

Un tiers des alternants poursuivent leur formation.

La catégorie "autre", soit moins de 1% des ex-alternants, représente une personne partie en Working Holiday.

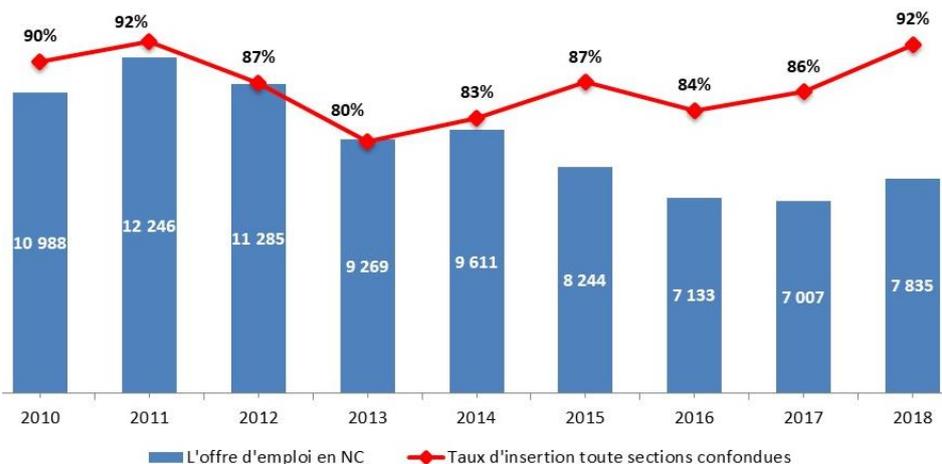


Le taux d'insertion des alternants est à son taux le plus élevé.

Après une légère baisse en 2016, le taux d'insertion croit depuis 2 ans malgré le ralentissement économique et une forte baisse des offres d'emploi depuis 2011 (-36 points). L'insertion a augmenté de 6 points par rapport à 2017 et a atteint son niveau le plus élevé depuis 2011.

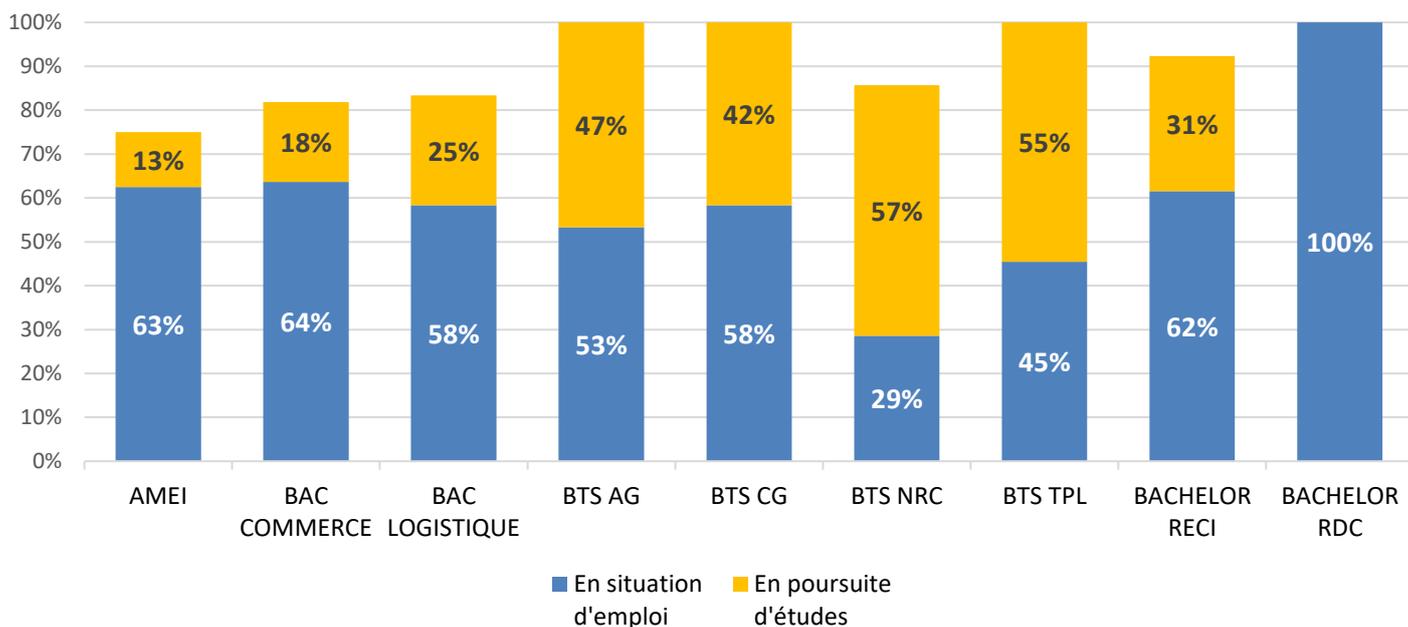
* Source ISEE : marché du travail en Nouvelle-Calédonie depuis 2010

Évolution comparée de l'offre d'emploi en NC et du taux d'insertion des alternants du CFA-CCI *



Le taux d'insertion des alternants diffère selon le niveau du diplôme préparé, mais également du cursus suivi.

Alternants insérés en entreprise ou en poursuite d'études selon la section



Avec un programme axé sur la pratique professionnelle, les formations par alternance conduisent principalement les ex-alternants vers l'entreprise comme le bachelor développement commercial avec 100% d'insérés tout comme le BAC commerce, les AMEI et le bachelor commerce international où l'embauche dépasse les 60%. En revanche on constate cette année que les BTS diffèrent leur insertion pour se spécialiser avec une poursuite d'études, notamment plus de la moitié des BTS négociation de la relation client et des BTS transport et prestations logistiques. Plus de la moitié de ces 2 BTS poursuivent au CFA-CCI sur les formations en bachelor.

Focus sur les embauches des alternants : entreprises d'accueil, contrat et salaires

Toutes sections confondues, plus d'un tiers des ex-alternants en emploi travaillent dans l'entreprise où ils ont effectué leur alternance (38%).

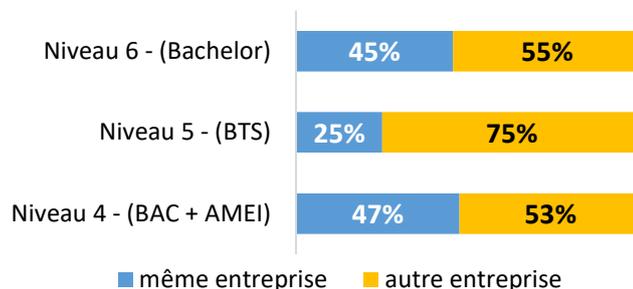
Cette tendance est en baisse de 7 points par rapport à l'année précédente où les signatures de contrats avec les entreprises d'accueil prédominaient.

Cependant, après 3 années d'alternance au sein de la même structure, plus de deux tiers des ex-alternants de BAC pro logistique poursuivent majoritairement dans leur entreprise d'accueil et sont embauchés en CDI.

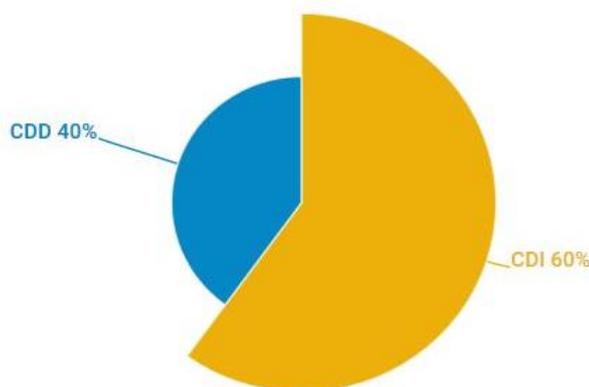
Toutes sections confondues, plus de la moitié des contrats d'embauche des ex-alternants sont des contrats à durée indéterminée. Ce taux est en augmentation de 5 points par rapport à l'année dernière. Cette augmentation est satisfaisante au regard de la tendance globale du marché de l'emploi calédonien. Dans son bilan emploi 2018*, le Service de l'Aménagement et de la Planification en Nouvelle-Calédonie soulignait une prédominance des emplois non durables avec 59% des offres d'emploi étaient des CDD et 27% des CDI. On peut donc constater que le taux de CDI des ex-alternants est deux fois plus élevé que la moyenne calédonienne.

* Source SAP-NC : le marché de l'emploi de la Nouvelle-Calédonie : bilan annuel 2018

Embauche des alternants et entreprises d'accueil selon le niveau de formation

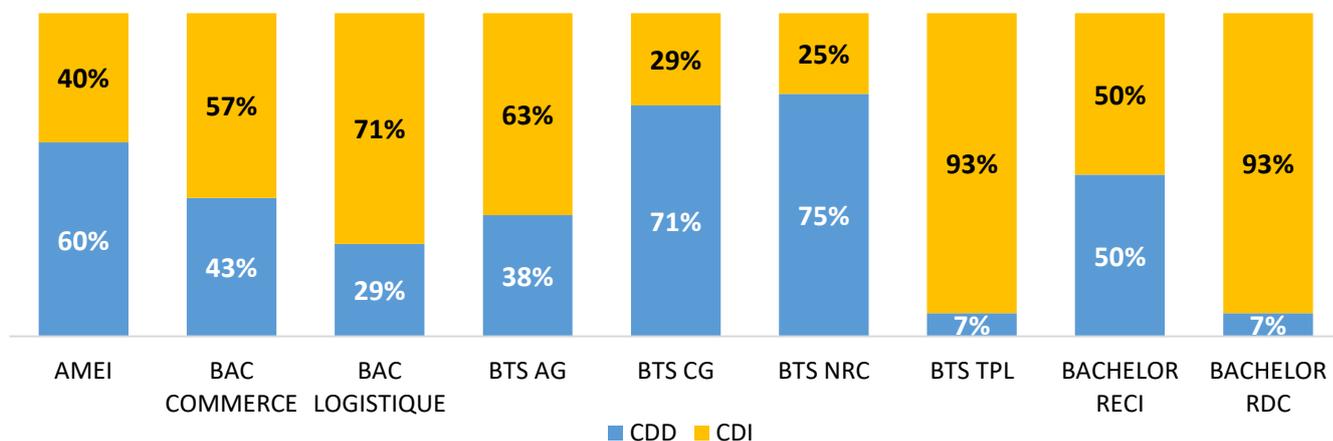


Embauche des alternants et type de contrat toutes sections confondues



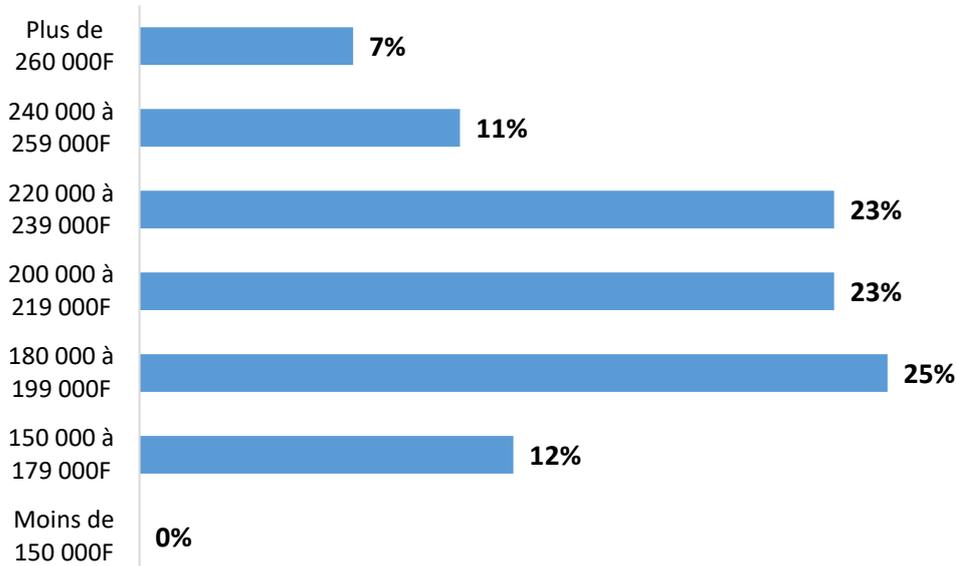
La part des embauches en CDI est variable selon le niveau de formation et la section d'alternance. Avec 54% de CDD, les ex-alternants issus des formations de niveau 5 sont les plus exposés à la précarité des contrats à durée déterminée. Ce constat est très marqué par le BTS NRC et le BTS CG. Ceci est principalement lié aux changements d'entreprises après le passage de leur examen. 77 % des ex-alternants issus des formations de niveau 6 sont en CDI, avec 93% de CDI pour le Bachelor développement commercial. Ce taux est élevé dans le domaine de la « banque, assurance, immobilier » où le niveau de métiers en tension est important.

Alternants embauchés et type de contrat selon la section



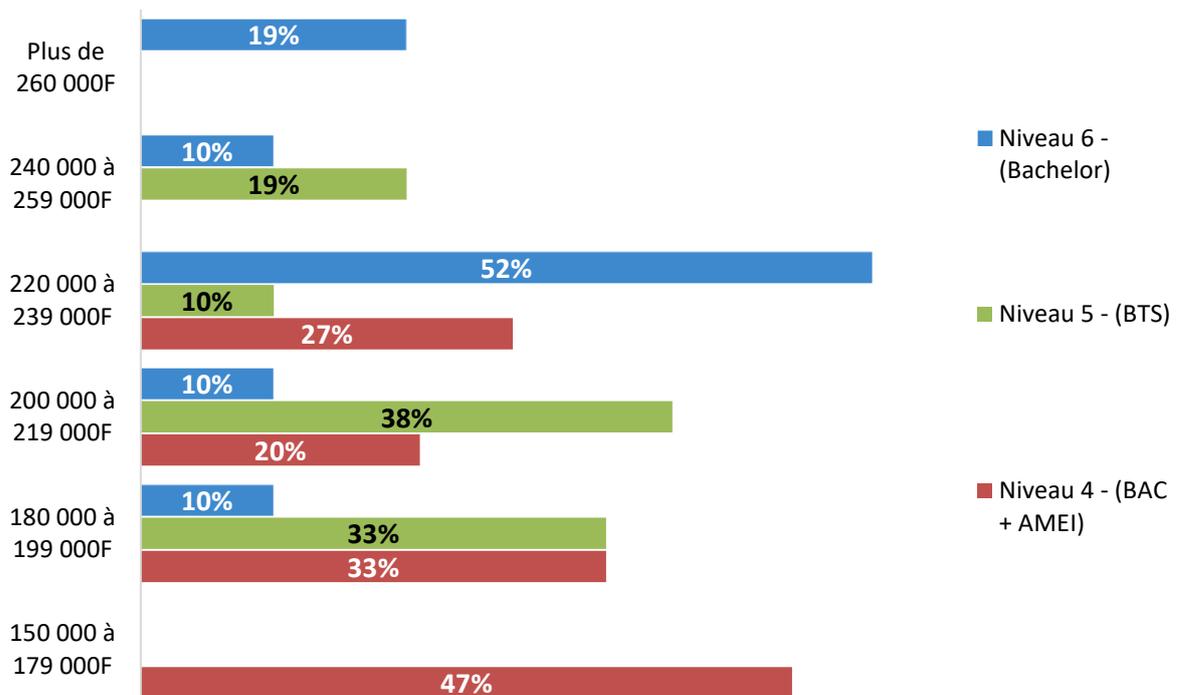
Nous avons demandé aux alternants insérés le montant de leur salaire brut mensuel.

Les salaires des alternants insérés toutes sections confondues



Assez logiquement, on peut constater que le niveau de salaire est en grande partie déterminé par le niveau de formation. On note globalement une augmentation du niveau de salaire : près de deux tiers des ex-alternants perçoivent plus de 200 000Fr\$ brut mensuel contre un tiers en 2015.

Les salaires des alternants insérés selon le niveau de formation

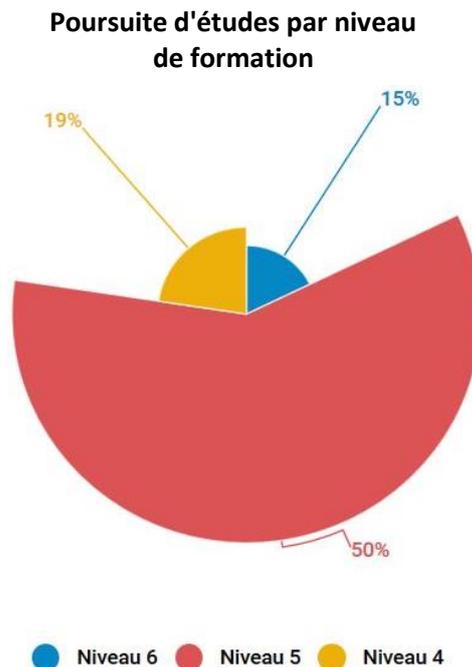


1 alternant diplômé sur 3 choisit de poursuivre en formation

On constate cette année une augmentation de la poursuite d'études, 1 alternant sur 3 choisit de se spécialiser contre 1 alternant sur 4 depuis 2 ans.

On note quelques flux significatifs de poursuite :

- 19% des alternants de niveau 4 (BAC) poursuivent leur formation, dont un tiers en BTS au CFA, sur le BTS transport et prestations logistiques.
- 50% des alternants de niveau 5 (BTS) poursuivent leur formation, contre 36% l'année dernière. L'offre BAC+3 s'est en effet étoffée depuis les 6 dernières années au sein de la CCI formation alternance (Bachelor ressources humaines, Bachelor commerce international et Bachelor développement commercial) et à l'UNC (licences professionnelles métier de la comptabilité, commerce et distribution). Plus de la moitié des alternants de niveau 5 poursuivent en alternance en bachelor à la CCI formation alternance.
- 15% des alternants de niveau 6 (Bachelor) poursuivent leur formation, quasiment tous à l'UNC.



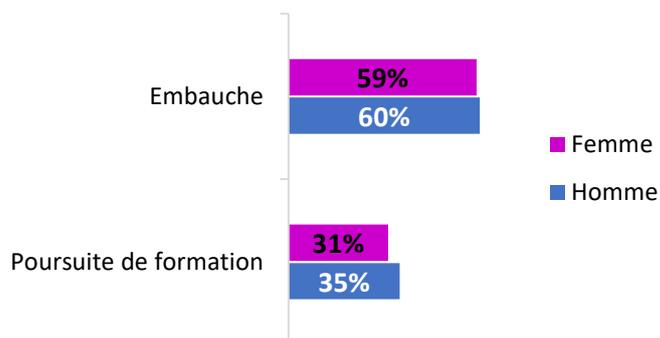
Focus parité homme / femme

On constate que le taux d'insertion des hommes est légèrement plus élevé que celui des femmes avec, respectivement 95% et 90%.

La poursuite d'études est quasiment équivalente selon le sexe. Les femmes sont moins d'un tiers à poursuivre leurs études, elles sont majoritairement issues d'une formation dans le secteur du service aux entreprises où la poursuite d'études est plus faible que sur le BTS NRC ou TPL où les hommes sont en majorités sur ces 2 sections.

La part des embauches en CDI est davantage représentée chez les femmes avec 68% et 52% pour les hommes.

Alternants insérés en entreprise ou en poursuite d'études selon le sexe



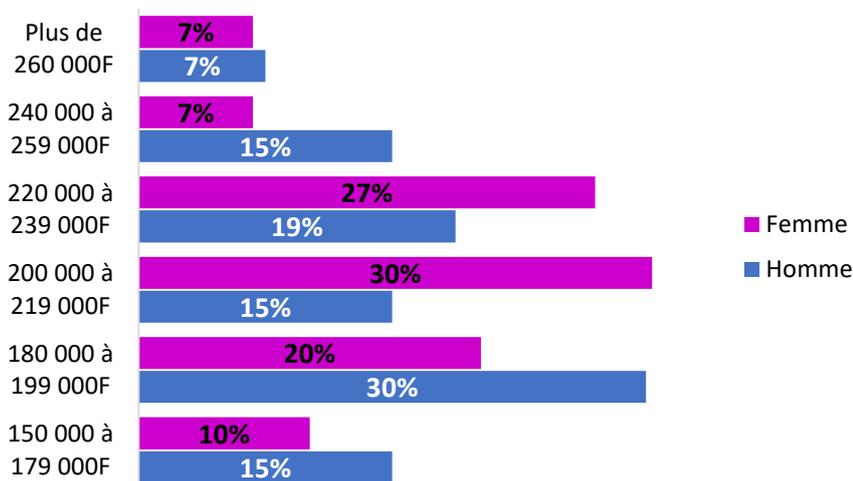
62 alternantes sont des femmes soit 52%



58 alternants sont des hommes soit 48%

On peut constater que les femmes perçoivent une rémunération plus élevée que les hommes, plus de deux tiers d'entre-elles gagnent plus de 200 000Frs contre la moitié pour les hommes. Cependant ce constat est dû à la forte représentativité des femmes sur les niveaux 5 et 6 qui est de 76% contre 60% des hommes.

Les salaires des alternants insérés selon le sexe



Focus non diplômés

11 alternants n'ont pas été admis aux épreuves de validation de leurs diplômes :

- 5 ont été embauchés et ont débuté leur carrière professionnelle,
- 1 a été accepté en redoublement dans sa section,
- 1 a changé de formation
- 4 n'ont pas répondu à l'enquête

Glossaire

| NIVEAU | DIPLÔME | SECTEUR |
|--------|---|-------------------------|
| 4 | Agent de Maintenance en Électricité et Instrumentation (AMEI) | Industrie |
| | BAC Professionnel Commerce | Commerce |
| | BAC Professionnel Logistique | Transport et logistique |
| 5 | BTS Assistant de Gestion PME-PMI (BTS AG) | Services |
| | BTS Comptabilité et Gestion (BTS CG) | Services |
| | BTS Négociation Relation Client (BTS NRC) | Commerce |
| | BTS Transport et Prestations Logistiques (BTS TPL) | Transport et logistique |
| 6 | Bachelor Responsable Commerce international (Bachelor RECI) | Commerce |
| 6 | Bachelor Responsable Développement commercial (Bachelor RDC) | Commerce |